

24 JANVIER 2019

SAGE GTI

SCHÉMA d'AMÉNAGEMENT et de
GESTION des EAUX de la NAPPE
des GRÈS du TRIAS INFÉRIEUR

Concertation préalable SAGE GTI
ATELIER N°2

PRESENTATION

*Jeudi 24 janvier 2019
Espace Andrée CHEDID,
Contrexéville*

vosges.fr



Déroulement de l'atelier N°2

1 / Retour sur l'atelier N°1 et informations complémentaires:

- Analyse des résultats de l'atelier N°1
- Informations complémentaires: Mesures d'économies d'eau, Solutions de substitution, Financement des mesures

2 / Enoncé et Travail en groupes: *analysez l'impact des différents scénarios :*

- Présentation du contexte démographique et socio-économique du périmètre du SAGE
- Présentation de 3 scénarios contrastés
- Travail en groupe

3/ Restitution du travail de chaque groupe

Mesures d'économies d'eau

14 Mesures d'économies pré-identifiées en 2014 (300 000 m³/an économisables):

✓ 2 mesures "Ménages et assimilés"

- Ex: récupération d'eau de pluie pour les maisons individuelles: 23 000 m³/an

✓ 2 mesures "Hôtellerie"

- Ex: réduction des consommations des spas et des piscines: 2000 m³/an

✓ 2 mesures "Agriculteurs"

- Ex: substitution des usages boissons et lavage hors salle de traite par des ressources locales: 24 000 m³/an

✓ 8 mesures "Usages communaux" (écoles, espaces verts, santé, bâtiments publics...)

- Ex: Récupération des eaux de pluie sur les bâtiments communaux à Vittel Contrexéville pour l'arrosage 3 000 m³/an
- Ex: Installation de kits hydroéconomes sur les bâtiments communaux et écoles/lycées et sensibilisation et communication auprès des abonnés 7000 m³/an
- **Ex: Réduction des pertes sur les réseaux de distribution: 150 000 m³/an**

Mesures d'économies d'eau

14 Mesures d'économies pré-identifiées en 2014

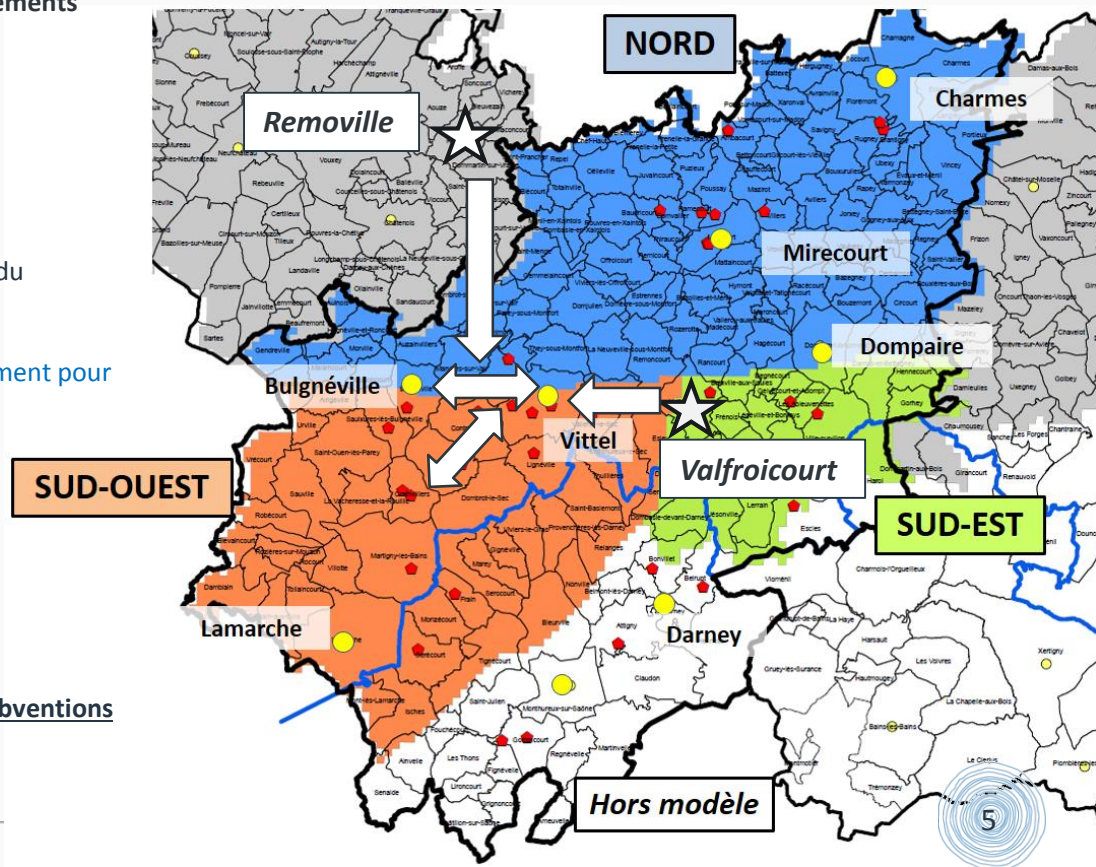
- “Ménages et assimilés”
- “Hôtellerie”
- “Agriculteurs”
- “Usages communaux” (écoles, espaces verts, santé, bâtiments publics...)
 - **Gain potentiel de 300 000 m³/an**
 - **Coût total annuel : 1 013 000 € ==> 3,44 €/m³ économisé** en moyenne
 - Cf. fiches: coûts indiqués = coûts directs pour les maîtres d'ouvrage

Economies d'eau des industriels de 2010 à 2017 :

- **Gain effectif de 280 000 m³/an:**
 - ✓ Nestlé Waters: - 180 000 m³/an
Forages, modification du réseau de distribution usines, optimisation du process: 1 820 000 €
Cout moyen total **10,1 €/m³** pour 180 000 m³ économisés
 - ✓ Ermitage: - 100 000 m³/an
Investissements Lactovosges

Solutions de substitution

- **Transfert d'eau vers les collectivités représentant les prélèvements les plus importants dans la nappe des GTI Sud-Ouest:**
 - Vittel, Contrexéville, SIE de Bulgnéville, SIE de l'Anger
 - 0,5 Mm³/an puis 0,5 Mm³/an si nécessaire
- **Transferts depuis:**
 - Nappe des GTI Secteur Sud-Est
 - Removille: Interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ➔ A conforter par des études complémentaires, notamment pour le secteur Sud-Est (liens nappe – rivière)
- ➔ Impact environnemental: acceptable, à préciser.
- **15 à 40 km de canalisations**
- **Coûts totaux:**
 - 7 à 15 millions € investissement
 - 300 000 € à 600 000 €/an en fonctionnement
 - Impact prix eau maximum de 0,89 € HT /m³, hors subventions
 - ➔ **faisabilité garantie**



Financement des mesures

Classiquement, opérations d'eau potable:

- Collectivité maître d'ouvrage: porte le projet, finance au moins 20% du projet.
- Des subventions peuvent être apportées par d'autres opérateurs: **Agences de l'Eau, Département, Région**, etc.
- Ce montage peut être mis en oeuvre dès aujourd'hui pour des opérations d'économies d'eau

SAGE GTI: Mesures d'économies d'eau et solutions de substitution:

- Ordre de grandeur 2 millions €/an
- Pas de discussion détaillée à ce jour sur le financement de l'ensemble des mesures
- Partage des coûts à préciser
- Partage possible entre les bénéficiaires directs et indirects
- **CLE Juillet 2018**: Pas de surcoût pour les habitants: Nestlé participe au co financement (investissement et fonctionnement)

Enoncé travail en groupe : Analyse des impacts des scénarios

	IMPACTS			Champ d'expression libre
	Environnementaux (nappe des GTI, autres nappes, milieux aquatiques, énergie, changement climatique.....)	Economiques (emplois, activités, développement économique)	Sociaux (Démographie, attractivité territoire, niveau de services, qualité de vie, valeur de l'habitat ...)	Trouvez -vous le scénario acceptable? Quel scénario est souhaitable?
Scénario 1 Collectif Eau 88	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Acceptable ☐ Non Acceptable ☐ Pas d'avis
Scénario 2 Commission Locale de l'Eau	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Acceptable ☐ Non Acceptable ☐ Pas d'avis
Scénario 3 Tables Atelier N°1	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Amélioration ☐ Pas de changement ☐ Dégradation <i>Justifiez votre réponse, détaillez les impacts possibles</i>	☐ Acceptable ☐ Non Acceptable ☐ Pas d'avis

Enoncé travail en groupe



Table n° :



Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°2 – 24 janvier 2019

Question 1 : Précisez le terme « Priorité d'usage de l'eau pour les habitants ».

La totalité des 11 tables de l'atelier participatif n°1 a souligné la priorité d'accès et d'usage de l'eau pour les habitants. Cela signifie :

- un accès à une eau de qualité, en quantité, pour garantir les besoins vitaux, dans le respect de la définition réglementaire de la loi sur l'eau et dans l'intérêt général ;
- la possibilité de partage de l'eau avec d'autres usages, mais avec priorité aux habitants, sans surcoût.

Toutefois, un aspect ne fait pas consensus : la provenance de l'eau.

Afin de permettre à la CLE de connaître les attentes du territoire sur ce point, précisez ce qui, pour vous, complète le mieux la notion de « priorité de l'eau aux habitants » par rapport à la provenance de l'eau :

- ☐ peu importe l'origine de l'eau, tant qu'elle respecte les 2 points cités ci-dessus
- ☐ du secteur Sud-Ouest, en plus des 2 points cités ci-dessus
- ☐ du secteur Sud-Ouest mais uniquement de la nappe des GTI, en plus des 2 points cités ci-dessus

Commentez si besoin :

.....

.....

.....

Question 2 : Précisez l'enjeu lié à l'usage agricole.

Au niveau des priorités d'usage, les usages agricoles arrivent en 3^{ème} position, quasiment au même niveau de priorité que Nestlé Waters et l'Ermitage, alors que leurs besoins en eau sont significativement inférieurs. Selon vous, quel(s) enjeu(x) est(sont) lié(s) à l'usage agricole :

- ☐ enjeu « économies d'eau » : optimisation des usages / limitation des pertes en lien avec la collectivité qui fournit l'eau
- ☐ enjeu « économique » en lien avec l'activité laitière de l'Ermitage
- ☐ autre :

Commentez si besoin :

.....

.....

.....

Enoncé du travail en groupe

Question 3 : Quelles mesures permettant de résorber le déficit de la nappe des GTI souhaiteriez-vous voir financer ? Et par qui ?

Mesures	Financiers								
		Agence de l'Eau	Conseil départemental	Région	Etat	Europe	Collectivités	Ermitage	Nestlé Waters
Mesures d'économies d'eau des ménages									
Mesures d'économies d'eau des agriculteurs									
Mesures d'économies d'eau de l'Hôtellerie / Tourisme									
Mesures d'économies d'eau des collectivités : réduction des fuites des réseaux									
Mesures d'économies d'eau des collectivités : optimisation des usages de l'eau (fontaines, récupération d'eau de pluie des bâtiments collectifs...)									
Mesures d'économies d'eau de Nestlé Waters									
Mesures d'économies d'eau de Ermitage									
Mesures de substitution									

Commentez / précisez si besoin :

.....

.....

.....

.....

Question 4 : Pour mettre en œuvre les actions visant à résorber le déficit, notamment les ressources de substitution, quel type de structure vous semble la plus adaptée :

- ☐ Commune
- ☐ Communauté de Communes
- ☐ Syndicat à l'échelle du périmètre du SAGE
- ☐ Groupement public / privé

Commentez si besoin :

.....

.....

.....

.....

Scénario 1 - Collectif Eau 88

Collectivités AEP	
Quels besoins pour quels usages?	besoins AEP - agriculture - tourisme - santé
Volume _{besoins} en m ³ /an	1 500 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	GTI Sud ouest + Muschelkalk à déterminer après études
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	prise en compte des besoins actuels + économies de process à réaliser notamment 170 000m ³ valorisables
Volume _{besoins} en m ³ /an	500 000 maximum
Répartition du volume _{besoins} par nappe	500 000 maximum dans les GTI sud ouest - hypothèse 1 - 300 000 dans les GTI sud ouest + complément 200 000 dans GTI nord Baudricourt -
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m ³ /an	0
Répartition du volume _{besoins} par nappe	Transfert dans muschelkalk des prélèvements industriels (déjà en cours) + embouteillage à évaluer en fonction disponibilité nappe

Ces propositions de volumes affectés au GTI sud ouest ne sont qu'indicatives, L'objectif est d'atteindre l'équilibre mais aussi de reconstituer la nappe. 1,5 Mm3 pour l'AEP et autres est un grand maximum qui inclut des économies à développer...0.5 Mm3 à l'Ermitage est un grand maximum qui doit être revu à la baisse dans le temps...avec des économies de process et l'examen d'approvisionnement complémentaire dans le GTI nord (un forage existe déjà)

Scénario 2 - CLE

Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
Quels besoins pour quels usages?	Besoin a priori = 1 700 000 m ³ /an (Usages domestiques et associés, eau agricole, eau touristique, santé et pertes réseaux) Economie = 200 000 m ³ /an (réduction des fuites dans les réseaux et économies diverses) => besoin de 1 500 000 m ³ /an
Volume _{besoins} en m ³ /an	1 500 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	850 000 m³/an de la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest 650 000 m³/an venant de ressources de substitution (Nappe des GTI Sud-Est, Interconnexion SIE de la Vraine et du Xaintois)
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	Marge de développement de la fromagerie + satisfaction de la demande "constance de la qualité de l'eau"
Volume _{besoins} en m ³ /an	600 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	600 000 m³/an de la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest,
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	Réserver l'eau des GTI à l'embouteillage
Volume _{besoins} en m ³ /an	650 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	650 000 m³/an de la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest

- Priorité aux collectivités : eau pour tous les habitants, en quantité et en qualité en tout temps
- **Satisfaction de tous les usages ;** maintien de l'économie
- Garantir l'accès à l'eau aussi dans le futur, en prenant en compte le changement climatique et ses impacts
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable
- Mise en œuvre de solutions de substitution: études à mener pour que le maître d'ouvrage fasse un choix de ressource

Scénario 3 - Tables Ateliers N°1

Collectivités AEP	
Quels besoins pour quels usages?	Efforts maximum pour les collectivités. (300 000 m ³ économisés) pour viser à la reconstitution de la nappe
Volume _{besoins} en m ³ /an	1 400 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	1 400 000 m³/an de la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	stabilité des volumes - volume identique à 2017
Volume _{besoins} en m ³ /an	500 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	500 000 m³/an de la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	Plus de prélèvements de Nestlé Waters dans la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest
Volume _{besoins} en m ³ /an	0
Répartition du volume _{besoins} par nappe	Les volumes disponibles évitent de recourir à une ressource de substitution et les volumes attribués aux collectivités et Ermitage permettent de recharger la nappe (aller plus loin que l'équilibre)

- Economies d'eau maximales pour les collectivités
- Stabilité pour Ermitage
- Arrêt des prélèvements de Nestlé dans la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest
→ **substitution non nécessaire**
- Volume prélevé inférieur au volume disponible, ce qui **permet la recharge de la nappe**

Travail en groupe

Restitution du travail en groupe



Réunion de clôture jeudi 14 février 2019 à 18h au palais des congrès de Vittel

Commission Locale de l'Eau du SAGE GTI
Conseil départemental des Vosges
8 rue de la Prefecture
88 088 EPINAL CEDEX 9



sagegti@vosges.fr

<https://sagegti.vosges.fr>